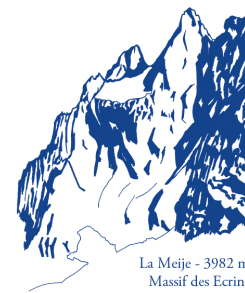


LA LETTRE DE SAINT CHRISTOPHE

Bulletin d'information de Saint Christophe en Oisans



Patrick HOLLEVILLE

**Maire de Saint Christophe en Oisans
ainsi que son Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
de santé, sérénité et réussite pour 2019**

Hiver 2019

Mairie : 04 76 79 53 50

*Ouverte au public
du lundi au vendredi
de 10h à 12h et 14h à 16h
ou sur rendez-vous*

Problèmes techniques:...
*Laisser un message et vos
coordonnées sur le
répondeur au*

04 76 79 07 23 ,
*il est consulté tous les
jours et vous serez rappelé*

Urbanisme:

*Prendre rendez-vous
au 04 76 79 57 52*

Musée :

04 76 79 52 25

Site Internet:

<http://www.mairie-st-christophe-en-oisans.fr>

Assainissement et compteurs d'eau...

La station d'assainissement des Granges fonctionne bien et l'eau qui est rejetée est largement conforme aux normes de qualité exigées. Par contre la station possède une grille en entrée et celle-ci est fréquemment obstruée (surtout en période de vacances) par des débris alimentaires de grosse taille et des « lingettes ». Dans ce cas, les eaux usées vont directement dans le Vénéon sans traitement. Merci de rappeler à vos locataires que les WC ne sont pas un vide ordures.

Avec un peu de retard, les compteurs ont été installés pendant l'été. 170 compteurs ont été posés, 11 n'ont pu l'être pour des raisons pratiques et le seront au printemps et 8 abonnés ont refusé la pose.

Un premier relevé sera effectué par télé relevé en février et vous sera transmis. L'index relevé servira de point de départ pour la facturation de votre consommation 2019. Les compteurs étaient à zéro au départ, l'index relevé vous permettra d'apprécier votre consommation depuis la pose.

Plan Communal de Sauvegarde.

Un plan communal de Sauvegarde a été établi pour notre commune. Il a pour objet d'organiser les secours et la poursuite de la vie communale en cas d'accident naturel ou de pollution grave. Dans notre commune, l'information de la population repose sur une diffusion de messages par internet. Il est donc important, si vous ne l'avez pas déjà fait, de transmettre au secrétariat de la mairie votre adresse mail si vous en disposez ou un numéro de téléphone dans le cas contraire.

Les travaux achevés :

A la Ville : La version « enfant » du second tronçon de la via ferrata a été inaugurée le 14 juin et celle-ci a connu une très bonne fréquentation pendant l'été et l'automne. Il reste à régler le problème du retour car il n'est pas souhaitable que des enfants circulent sur cette partie particulièrement sinueuse de la route. Un petit parking sera aménagé au printemps au Banchet et le retour pourra s'effectuer, en toute sécurité via le Roure, l'ancienne école et le sentier de l'ancien pont du Diable.

Au Plan du Lac : Le RTM (Restauration des Terrains de Montagne) nous avait signalé une légère détérioration dans l'empierrement de la digue en amont du gîte du Plan du lac ainsi qu'une fragilité potentielle en cas de forte crue. Nous avons fait recaler quelques blocs et renforcer la digue en hauteur et épaisseur sans modifier le parking existant. A l'aval du gîte, la digue a été prolongée sur une centaine de mètres afin d'éviter qu'en cas de crue, des tourbillons ne viennent le mettre en péril.

A la Bérarde : Les travaux d'enfouissement de la ligne Haute Tension sont maintenant achevés. Les pylônes ont été démontés et l'ancien transformateur détruit. Il reste à aménager le sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite, mitoyen du nouveau transformateur. Ce sera fait dès que la société Bouygues aura construit la rampe d'accès.

A Lanchatra : Depuis la fin du printemps, le débit du captage s'est réduit progressivement, restant suffisant pour la consommation permanente mais ne pouvant assurer les pointes de consommation du mois d'août. Nous avons donc effectué deux héliportages d'eau la seconde quinzaine d'août. Les services techniques ont repris, en septembre, le réseau de collecte du captage. C'est maintenant chose faite et le débit est revenu plus que normal. Il restera au printemps à remettre en place le dispositif de chloration pour assurer une eau de qualité parfaite.

Sur les chemins : L'hiver enneigé avait bien endommagé les sentiers et le début de saison a été bien chargé pour l'équipe « chemins ». Par la suite, ce sont les passerelles du Soreiller et de la bergerie de Lanchatra qui ont été remises à neuf avec le soutien financier de la Communauté de Communes (budget PDIPR).

A Temple Ecrins : Après une grosse année de travaux, le refuge de Temple Ecrins, totalement restructuré a été inauguré le 1er septembre. Le CAF a réussi là une très belle opération de rénovation. Les prochains travaux sur la Commune seraient pour le refuge de la Lavey en 2020...



Délégation de Service Public du Domaine Skiable (DSP)

L'actuelle convention de DSP qui nous lie à Deux Alpes Loisirs arrive, de fait, en fin de concession en Septembre 2023. Ce type de convention empêche pratiquement de procéder à des investissements importants au cours des 10 dernières années car ceux-ci devraient être rachetés par les communes en fin de contrat.

Afin de ne pas laisser le parc de remontées mécaniques vieillir pendant encore quatre ans, votre Conseil a décidé de créer avec la commune des Deux Alpes, un groupement d'autorités concédantes et de lancer un appel d'offre pour renouveler la convention en Décembre 2020. Le processus de négociation durera toute l'année 2019 et sera conduit pour Saint Christophe par Nathalie TAIRRAZ, André RODERON et moi-même. Bien entendu, si nous ne parvenons pas à trouver un accord, la convention actuelle se poursuivra jusqu'à son terme fin 2023.

Le loup....

Après nous avoir épargné pendant longtemps, le loup est arrivé cette année dans le Haut Vénéon. Il y a eu sur la commune 18 attaques de loup qui ont causé la perte, constatée, de 93 brebis mais il y en a probablement d'autres tombés dans les ravins qui n'ont pas été retrouvés.

Les attaques ont essentiellement eu lieu à la Mariande en Juin (3 attaques, 19 pertes) et à Lanchatra en Octobre (9 attaques, 56 pertes). Les loups ne sont pas repartis puisque deux ou trois spécimens ont été aperçus au Plan du Lac en Décembre et à Champébran en Janvier.



Ordures et déchets :

Tous les hameaux accessibles par la route sont équipés en containers pour la collecte des ordures ménagères.

Les verres peuvent être déposés à la Ville, à la Béarde et au carrefour de la route des Granges.

Les cartons : deux points de collecte, l'un à la Ville et l'autre à la Béarde.

Journaux et papiers : collecte à la Ville et à la Béarde.

Emballages: un container (couvercle jaune) pour les emballages à la Ville.

Les encombrants peuvent être déposés dans les bennes de Bourg d'Arud près des services techniques.

La Communauté de Communes de l'Oisans est compétente pour le traitement des ordures ménagères et la diffusion de la Télévision Numérique Terrestre.

En cas de dysfonctionnement vous pouvez appeler:

Pour les déchets 06 25 48 85 17

Pour la télévision 04 76 11 01 09

Les chaînes sont regroupées par multiplex, si seule une chaîne du multiplex est en panne, cela provient probablement de votre installation.

R1 : 2, 3, 4, France Ô

R2: BFM, C8, C star, Guli, Itélé

R3: Canal+...,LCI

R4: M6, Arte, W9, 6ter

R5 inutilisé

R6: TF1, Nrj, LCP, NTI, TMC

R7: HD1, Chérie, L'Equipe, 23, RMC

CCAS : Lyon, soierie & Parc de la Tête d'Or

(19 juin 2018)

L'escapade lyonnaise proposée le 19 juin 2018 aux Séniors par la Commission Communale d'Action Sociale (C.C.A.S.) s'est articulée autour du passé et du présent. Elle a permis de découvrir ou de redécouvrir des lieux renommés dans le monde entier et de faire honneur à une cuisine traditionnelle et familiale, très appréciée par l'ensemble des participants.

Entre émerveillement devant les réalisations d'un atelier de Soierie dans le vieux Lyon, la découverte de ruelles et d'une traboule dans le Quartier Saint Jean, le copieux déjeuner dans un bouchon lyonnais typique et la promenade dans le Parc de la Tête d'Or, la journée a été bien remplie.

Afin d'éviter tout impair, la CCAS a souhaité proposer un colis de Noël à tous les électeurs âgés d'au moins 65 ans. Certains ont demandé que la valeur du colis soit attribué à une association œuvrant pour les personnes âgées. Pour cette année ce sera à l'association « les Myosotis » à Bourg d'Oisans.



Noël 2018 : duo de contes et de chansons

Les Chritolets ont répondu nombreux à l'invitation de la Commission Communale d'Action Sociale (C.C.A.S.) pour se retrouver autour du traditionnel Arbre de Noël, le 9 décembre dernier. L'animation du spectacle inter générationnel a été confiée à la Compagnie Rêves et Chansons de Venosc. Sophie Martin-Hautinguiraut, auteur compositeur interprète, a conquis petits et grands avec sa guitare, ses chansons et son surprenant clin d'œil à la Cordée. Sa collègue de scène, Angelina Galvani a captivé l'auditoire avec ses contes et mimes. Outre les rires et les applaudissements, l'instant magique fut la distribution des cadeaux notamment pour les plus jeunes. Un goûter convivial a clôturé cette après-midi récréative.



Dans nos familles en 2018...

Naissances

- . Le 24 juillet, Bluewen, fille de Aline LACAILLE et Youssef BLIDI

Décès

- . Le 9 février, Henri TURC
- . Le 20 février, Germain TURC
- . Le 19 juin, Daniel CATENNE
- . Le 10 juillet, Raymond NEYRAUD
- . Le 17 décembre, Bertrand VERGNAUD

Daniel nous a quitté

Homme de passion et d'excellence, il réussissait dans des domaines variés: musique, peinture, sculpture, écriture... Le 19 juin, à la tête de son club de randonnée de Crest, il décédait brutalement. Participant actif des animations de la Commune, il restera présent dans la mémoire des Chritolets par sa chanson du « Pays d'Oisans ».

Les travaux en cours :

Stationnement : Nous allons aménager au printemps trois zones de stationnement : un parking au Banchet, un autre à proximité du départ du sentier de la Selle et enfin, à l'entrée de la Bélarde, deux emplacements « handicapés » à la sortie du pont.

Réhabilitation des bâtiments communaux : Les projets avancent lentement avec quelques difficultés : voisinage pour l'ancien hôtel des Ecrins, accessibilité handicapés pour les deux bâtiments. Nous avons obtenu l'aide de la Région Auvergne Rhône Alpes pour l'aménagement de logements pour saisonniers et du Département pour l'ancienne école. La Communauté de Communes nous accompagnera également sur ces projets.

Restructuration du centre bourg : Dans le cadre de la rénovation des bâtiments communaux et comme suite à l'acquisition de la parcelle à l'entrée du chemin de l'ancienne école, il nous a paru intéressant de réfléchir à une requalification de la traversée du village étroite et un peu triste. Une réunion de lancement a eu lieu avec les habitants le 12 septembre dernier et un premier document de rendu est disponible sur le site internet de la commune. Ce travail est mené par le cabinet Verdance avec l'appui du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme Environnement) et du PNE (Parc National des Ecrins).

Carte des aléas naturels : Nous avons confié au RTM (Restauration des terrains de montagne) la réalisation de cette carte pour tous les emplacements habités ou habitables de la commune. Elle est indispensable pour le dépôt du PLU et nous permettra d'obtenir plus facilement les autorisations d'urbanisme.

A Bernardière : L'étude sur la protection du hameau contre les chutes de pierre est achevée. La solution retenue prévoit la réalisation d'une tourne paravalanche en amont de la RD530, de deux terrasses pare-blocs en amont du village et d'un merlon en remblais pour contenir l'avalanche de l'Aiguilla. Tous les propriétaires des parcelles concernées par les travaux ont donné leur accord. Il nous reste donc à choisir un maître d'œuvre et à obtenir l'aide de l'Etat pour des travaux estimés à 300 000 euros.

Télécommunications...

L'automne aura été propice à la mise en place du futur réseau de télécommunication.

Le pylône de Pré Clot, support de la 4G tous opérateurs a été réceptionné le 22 novembre. Les opérateurs pourront en disposer d'ici 6 mois. Le pylône sera alimenté par la fibre optique et nous pouvons espérer une amélioration du service portable en fin de printemps.

Le local accueillant le point de distribution de la fibre optique a été construit à l'entrée de la route de Bernardière. Il restera à l'équiper au printemps, malheureusement les opérateurs ne prévoient pas de fourniture aux particuliers avant la fin 2020...

Les fourreaux et poteaux pour la fibre optique ont été plantés ou enterrés de Bourg d'Arud à Saint Christophe. Il restera à tirer la fin des câbles au printemps. Dans un premier temps la fibre desservira le pylône 4G et le répartiteur téléphonique cuivre.



Réchauffement climatique...

Le changement climatique se fait sentir en montagne comme ailleurs et peut être même plus qu'ailleurs. Chez nous, cela s'est traduit par des violents orages qui ont provoqué entre autres, le 5 août, la coupure de la RD 530 après les Etages et a rendu impraticable durant plusieurs jours, l'accès à Lanchatra par la passerelle du gîte du Plan du lac. Le torrent avait déplacé son lit de part et d'autre de la passerelle!



Ce furent ensuite les fortes chaleurs qui ont fait fondre la neige, pourtant tombée en abondance sur le glacier l'hiver, qui ont conduit le 16 septembre au siphonage du lac glaciaire naturel qui s'était constitué, d'années en années, au bas du glacier de Mantel.

(Photos DAL)



C'est enfin la fonte du pergélisol (permafrost) qui provoqua tout au long de l'été de nombreuses chutes de pierres et en particulier à la Meije, le 7 août, un gros effondrement au dessus du Glacier Carré. La traversée de la Meije par la voie normale a été impossible à partir de cette date. Le bureau des guides Oisans Ecrins recherche une nouvelle « voie normale » du même niveau que l'ancienne. Il est fortement conseillé, avant de s'aventurer dans ce secteur, de consulter les professionnels.



(Photos PGHM)

